

Valorisation du Capital Immatériel sous IAS/IFRS: Défis Comptables et Perspectives

Valuation of Intangible Assets under IAS/IFRS: Accounting Challenges and Perspectives

Kaoutar BENMOUMEN, (Docteure Chercheuse)

*Laboratoire d'Études et de Recherches Economiques et Sociales (LERES)
 Faculté des Sciences Juridiques, Economique et Sociale de Meknès
 Université Moulay Ismail de Meknès, Maroc*

Abdelkader CHARBA, (Enseignant-Chercheur)

*Laboratoire d'Études et de Recherches Economiques et Sociales (LERES)
 Faculté des Sciences Juridiques, Economique et Sociale de Meknès
 Université Moulay Ismail de Meknès, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Juridiques, Economique et Sociale de Meknès Université Moulay Ismail Maroc
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	BENMOUMEN, K., & CHARBA, A. (2025). Valorisation du Capital Immatériel sous IAS/IFRS: Défis Comptables et Perspectives. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 6(2), 554-579. https://doi.org/10.5281/zenodo.14927687
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: November 11, 2024

Accepted: February 23, 2025

Valorisation du Capital Immatériel sous IAS/IFRS: Défis Comptables et Perspectives

Résumé :

Dans l'ère de l'immatériel, le capital immatériel représente un facteur clé pour le développement et la réussite des entreprises concurrentielles. Il constitue un atout stratégique majeur qui doit être géré de manière optimale pour en maximiser les bénéfices. Une gestion efficace des actifs incorporels repose en grande partie sur leur évaluation et leur comptabilisation. En effet, mesurer la valeur de ces actifs est devenu une nécessité pour les gestionnaires soucieux de l'avenir de leur entreprise. L'évaluation du capital immatériel permet à l'entreprise d'obtenir des informations détaillées et précises pour analyser ses performances passées et futures, ainsi que pour anticiper ses résultats à venir.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre étude, qui vise à éclairer les efforts déployés dans l'évaluation comptable du capital immatériel. Nous analysons le traitement comptable des actifs incorporels selon les normes internationales IAS/IFRS, en nous appuyant sur des recherches théoriques et empiriques réalisées ces dernières années. Il s'agit d'une revue documentaire fondée sur l'analyse d'articles scientifiques, d'études de cas et de rapports de recherche, ce qui nous permettra de démontrer que les normes IAS/IFRS ont enrichi l'information relative aux actifs incorporels.

Ainsi, nous examinons le passage aux normes internationales de l'IASB, soulignant qu'elles ont modifié la valeur des données comptables en insistant sur la conformité et la représentation fidèle de la réalité économique des entreprises. Notre analyse met en lumière à la fois l'importance et la complexité de la valorisation du capital immatériel au sein d'entreprises de tailles et de secteurs divers. Nos résultats montrent également que l'évaluation des actifs immatériels est désormais essentielle, en particulier dans le cadre des fusions et acquisitions, tout en ouvrant de nouvelles pistes de recherche dans ce domaine.

Les autorités de normalisation comptable devront, à l'avenir, trouver un équilibre entre la pertinence et la fiabilité des informations financières, tout en œuvrant à la création d'un cadre mondial pour une information financière de qualité.

Mots clés: Capital immatériel, goodwill, reconnaissance comptable, comptabilisation des actifs incorporels, normes comptables internationales.

Classification JEL: O34, M41

Type de l'article: Article théorique.

Abstract :

In the age of the immaterial, intangible capital is a key factor in the development and success of competitive companies. It is a major strategic asset that must be optimally managed to maximize its benefits. Effective management of intangible assets depends to a large extent on their valuation and accounting. Indeed, measuring the value of these assets has become a necessity for managers concerned about the future of their company. The valuation of intangible capital provides the company with detailed and accurate information for analyzing past and future performance, and for anticipating future results.

This is the background to our study, which aims to shed light on the efforts made in the accounting valuation of intangible capital. We analyze the accounting treatment of intangible assets under IAS/IFRS, drawing on theoretical and empirical research carried out in recent years. This literature review is based on the analysis of scientific articles, case studies and research reports, which will enable us to demonstrate that IAS/IFRS have enriched the information relating to intangible assets.

We examine the transition to the IASB's international standards, emphasizing that they have changed the value of accounting data by insisting on conformity and faithful representation of the economic reality of companies. Our analysis highlights both the importance and the complexity of valuing intangible capital within companies of all sizes and in all sectors. Our results also show that the valuation of intangible assets is now essential, particularly in the context of mergers and acquisitions, while opening up new avenues of research in this field.

In the future, accounting standard-setting authorities will have to strike a balance between the relevance and reliability of financial information, while working towards the creation of a global framework for quality financial reporting.

Keywords: Intangible capital, goodwill, accounting recognition, accounting for intangible assets, international accounting standards.

JEL Classification : O34, M41

Paper type: Theoretical Research

1. Introduction

Avec l'arrivée de l'ère numérique, l'économie est devenue digitale, mondialisée et en recherche permanente de l'excellence. Elle fait émerger des entreprises « orientées connaissances », dont les avantages compétitifs ne reposent plus sur des actifs physiques et financiers, mais sur des actifs incorporels. Cela a obligé les entreprises à forte intensité de savoir à rechercher une source plus fiable de productivité et d'avantage concurrentiel plus élevées en se concentrant sur leur capital immatériel, qui ne peut être facilement imité (Barney, 1986, 1995; Conner et Prahalad, 1996; Grant, 1991; Hall, 1993).

Contrairement aux actifs traditionnels (terrains, bâtiments, machines), le capital immatériel ne possède pas de substance physique, ce qui le rend difficile à mesurer et à comptabiliser. Pourtant, dans un environnement numérique où l'innovation et la gestion des informations jouent un rôle clé, ces actifs sont désormais à l'origine dont la valeur peut être difficile à déterminer à cause de leur nature intangible et de l'évolution rapide des technologies. Les entreprises qui réussissent à capitaliser sur leurs ressources immatérielles - qu'il s'agisse de la protection de la propriété intellectuelle, de l'optimisation de la gestion des données ou de l'expérience client - se positionnent souvent en leaders dans leurs secteurs respectifs.

Les actifs immatériels sont définis comme des actifs non monétaires, identifiables et sans substance physique, mais ayant une valeur économique pour l'entreprise. Ils comprennent des éléments tels que les brevets, les marques de commerce, les logiciels, les droits d'auteur, ainsi que des éléments plus intangibles comme la clientèle, la recherche et développement (R&D), et les relations commerciales. Ces actifs, souvent invisibles, mais d'une grande importance stratégique, prennent une place centrale dans l'économie moderne, notamment dans les secteurs technologiques, pharmaceutiques et des services.

L'importance croissante de l'actif immatériel (Barney, 1986, 1995; Conner et Prahalad, 1996; Grant, 1991; Hall, 1993), dans les affaires d'aujourd'hui, traduit le besoin d'une meilleure évaluation de sa valeur inconnue, qui contribue principalement à la réalisation des objectifs commerciaux et à la création de valeur ajoutée continue. En fait, la mesure de cette valeur inconnue va fournir des informations spécifiques à l'entreprise pour évaluer les performances passées et futures et préparer ses résultats futurs (Sougiannis, 1994 ; Lev & Zarowin, 1998 ; Lev, 2004).

L'évaluation et la comptabilisation du capital immatériel sont devenues des préoccupations majeures pour les entreprises, les investisseurs et les régulateurs. Toutefois, bien que ces actifs soient fondamentaux pour la stratégie d'entreprise, leur traitement comptable demeure complexe. En fait, de nombreux travaux convergent vers l'idée, désormais acquise, que les actifs incorporels sont complexes et difficiles à mesurer (Srivastava et al., 1998), mais d'autres comme les nouvelles normes comptables internationales IAS-IFRS, ont marqué une forte évolution dans la philosophie comptable du capital immatériel.

Les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards), et notamment l'IAS 38, offrent un cadre destiné à garantir que les actifs immatériels sont correctement enregistrés et évalués. Pourtant, la mise en œuvre de ces normes soulève plusieurs questions relatives à leur application et à leur interprétation, en particulier concernant l'identification, la valorisation, l'amortissement, ainsi que les tests de perte de valeur. De plus, la distinction entre coûts de développement capitalisables et non capitalisables est souvent floue, engendrant des divergences dans l'application des normes par les entreprises.

Dans cet article, nous cherchons à montrer dans quelle mesure le CI peut être valorisé à travers les normes internationales et éclairer cet effort de la nouvelle réglementation

internationale, en décrivant et en analysant la démarche adoptée pour mesurer le capital immatériel. Pour ce faire, nous allons commencer par la révision du concept et la classification des actifs incorporels ; ensuite, nous passerons à l'analyse du traitement comptable des immobilisations incorporelles identifiables par les réglementations internationales IAS-IFRS. Enfin, à partir de notre analyse documentaire, nous mettrons en évidence les défis et les perspectives liés à la valorisation du CI sous IAS-IFRS.

2. Définition et classification du capital immatériel dans l'entreprise

Le concept de capital intellectuel n'est pas nouveau ; il est source de débats depuis de nombreuses années. Une multitude de définitions et de classifications des actifs incorporels a été proposée au fil du temps pour rendre disponible une meilleure compréhension du concept, parvenir à une mesure fiable et encourager la communication entre les investisseurs, les chercheurs et la direction.

2.1. La signification du capital immatériel

La littérature propose plusieurs définitions du capital immatériel, qui révèlent la large portée de ce concept. Le concept de capital intellectuel a été utilisé pour la première fois en 1969 par John Kenneth Galbraith dans une lettre à Michael Kalecki. Cependant, c'est Tom Stewart qui a popularisé le concept en 1991, lorsque Fortune Magazine a publié son article «Brainpower : Comment le capital intellectuel devient le bien le plus précieux des Amériques» (Bontis, 1998).

Les termes de « capital intellectuel », « capital immatériel », « actifs incorporels », ou encore « investissements immatériels » sont bien souvent utilisés de manière synonyme. En effet, la notion de « capital immatériel » est généralement vue comme un terme englobant les actifs incorporels ou l'un investissement immatériel dynamique qui intègre une part de connaissances dominantes qui contribue de manière spécifique ou de manière processuelle à la compétitivité et à la valeur de l'entreprise (Ochs (1996), Fisher, 1930; Wyatt, 2008).

Le capital intellectuel a également été défini comme le matériau intellectuel de connaissances, informations, propriété intellectuelle, expérience qui peuvent être utilisées (Stewart, 1997). De ce point de vue, le capital intellectuel comprend toutes les ressources immatérielles dont dispose l'entreprise pour conférer un avantage sur le marché, qui, combiné à d'autres avantages, peut entraîner des avantages futurs. Ils correspondent à ce que l'entreprise « possède », explicitement ou implicitement

Lönnquist et P. Mettanen sont d'accord avec les définitions précédentes et concluent que le capital intellectuel présente les caractéristiques suivantes (Lönnquist et Mettanen 2003):

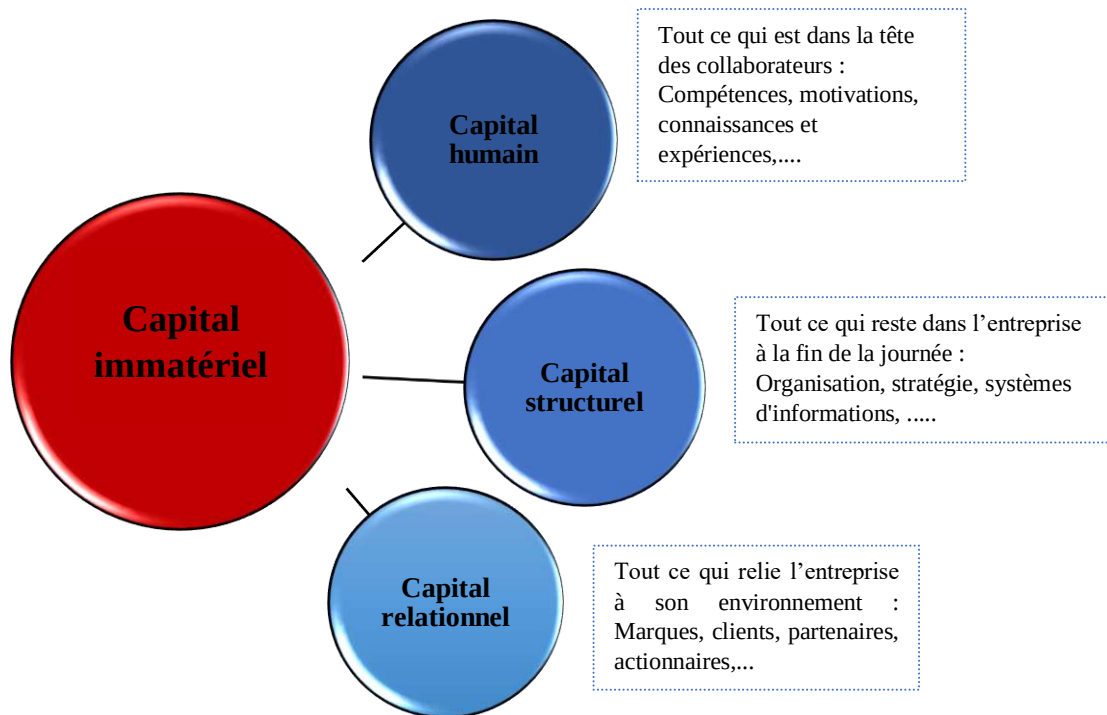
- Il est invisible;
- Il est étroitement lié aux connaissances et aux expériences des employés ainsi qu'aux clients et aux technologies d'une organisation;
- Cela offre de meilleures opportunités pour une organisation de réussir à l'avenir.

2.2. Les catégories du capital immatériel

Comme il n'y a pas de consensus dans la littérature sur la définition du capital intellectuel, les chercheurs ne se sont pas mis d'accord sur les composantes du capital intellectuel non plus. On trouve, en effet, plusieurs travaux qui réalisent une revue de la littérature et apportent une grande variété des descriptions de la structure du capital intellectuel dans l'entreprise. Dans notre article, nous proposons une classification basée sur les critères suivis par les différentes réglementations, ainsi que sur les propositions

d'Edvinsson et Malone (1997), Bontis (1998), Curado, Bontis (2007) et Yang (2009). Ils distinguent entre trois bases du capital immatériel, à savoir le capital humain, le capital structurel et le capital relationnel. (Voir la figure ci-dessous).

Figure : Décomposition du capital immatériel



Source : Elaborée par nous même

2.2.1. Le capital humain

Le capital humain est l'une des composantes de la propriété intellectuelle. Selon Bontis (1998), le capital humain est la connaissance des personnes dans une entreprise. Selon Swart (2006), le capital humain a tendance à être mobile et n'appartient à aucune organisation particulière puisque les employés sont ceux qui possèdent le capital humain. Les recherches de Swart (2006) montrent que le capital humain est essentiel, car il est une source stratégique de créativité et d'innovation dans une entreprise; Le capital humain est considéré comme le fondement du capital intellectuel et est un élément clé de la performance des activités de capital intellectuel. Les recherches menées par Joia (2007) indiquent que le capital humain a tendance à être le principal moteur de la croissance d'une entreprise.

Le capital humain comprend les compétences et l'expertise des employés d'une organisation. Si les employés sont plus efficaces, ils sont susceptibles de booster les performances de l'entreprise. Les organisations n'ont aucun droit de propriété sur les employés ni sur les aptitudes et compétences des travailleurs. Les avantages économiques futurs des employés peuvent ne pas être facilement déterminés, car il existe un risque de roulement élevé du personnel. Chaque fois que les employés quittent, ils ne quittent pas les compétences et les connaissances qu'ils ont acquises, mais repartent avec leurs compétences. La seule chose qui reste à l'organisation est le capital structurel qui peut avoir été acquis à partir du capital humain (Swart 2006).

2.2.2. Le capital structurel

Le capital structurel est également une composante du capital intellectuel qui comprend les actifs non humains d'une organisation (Daum, 2003). Il comprend divers éléments tels

que les processus, les systèmes, les structures, les actifs intellectuels ainsi que divers actifs immatériels, le capital structurel comprend les connaissances non humaines dans l'organisation telles que les logiciels propriétaires, les programmes informatiques, les bases de données, la culture organisationnelle, et la structure, les brevets de marques entre autres (Choong, 2008).

Le capital structurel comprend les éléments et les actifs qui peuvent être distingués du capital humain au sein d'une entreprise. Le capital structurel a tendance à dépendre du capital humain, car il est développé par le capital humain. Par exemple, les brevets sont développés par des individus au sein d'une organisation (Joia, 2007). Contrairement au capital humain qui appartient aux employés au sein de l'organisation, le capital structurel est le savoir qui appartient à l'organisation. La connaissance structurelle reste dans l'organisation même lorsque les employés quittent l'organisation. Selon une étude de Youndt (2004), le processus de création de valeur implique la transformation du capital humain en capital structurel et le capital structurel aide les salariés dans le processus de création de valeur (Subramaniam, 2005).

2.2.3. Le capital relationnel

Le capital relationnel fait référence à la relation de l'entreprise avec les parties prenantes externes (Subramaniam, 2005). Il couvre les relations clients, les relations fournisseurs, les relations publiques et les relations investisseurs. Il concerne de ce fait les ressources des relations commerciales d'une entreprise avec ses clients, fournisseurs et partenaires externes (Joshi et al., 2013; Kurt, 2008; Mondal et Ghosh, 2012). Ces relations critiques prennent en compte autant de critères comme : la confiance, l'expérience et les connaissances.... Leurs permettant de rester solides, durables et rentables pour l'entreprise.

Le capital relationnel est défini au sens large comme l'ensemble des ressources et des activités qui sont mobilisées et menées par les organisations lorsqu'elles traitent avec des entités externes (Meritum, 2002), dans le but de les attirer et les empêcher d'abandonner la relation commerciale (Daum, 2003). À l'origine, cette forme de capital faisait partie du capital structurel (Edvinsson & Malone, 1997). Il est apparu comme une forme distinctive de capital, principalement axée sur les relations avec les clients et étiquetée en conséquence capital client. Par la suite, le concept a été étendu pour couvrir toutes les différentes connexions externes des entreprises et en conséquence rebaptisé capital relationnel. La réputation, qui reflète l'image que les parties prenantes se font de l'entreprise, est un autre élément clé du capital relationnel.

Ces définitions montrent que le capital intellectuel se trouve à tous les niveaux de l'entreprise et que les trois classes de capital intellectuel se soutiennent mutuellement. Thomas (Thomas, 1997) soutient que le capital humain fait référence aux capacités des individus à apporter des solutions à leurs clients, tandis que le capital structurel transforme le savoir-faire du groupe. Le capital relationnel permet d'améliorer la relation client.

3. Évaluation comptable du capital immatériel

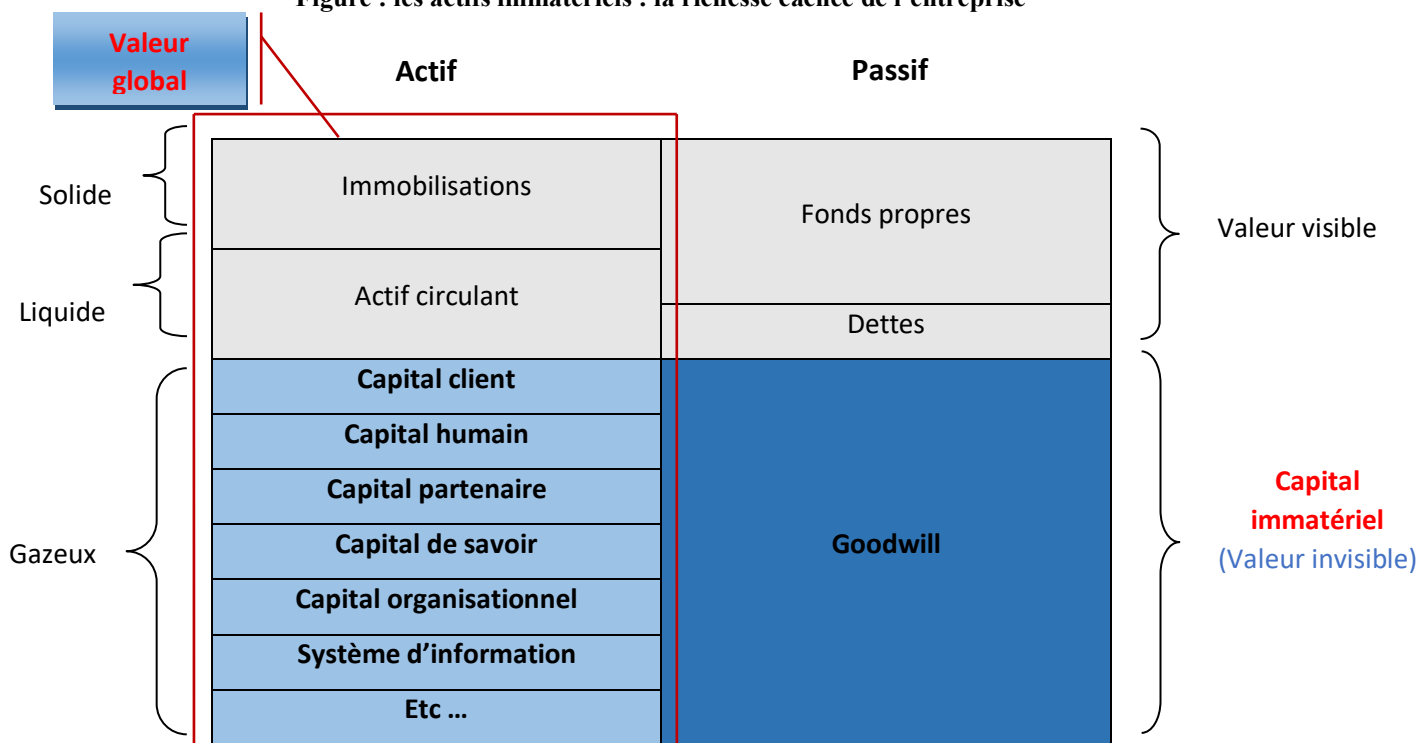
La question de la comptabilisation des actifs incorporels de façon séparée du goodwill dans un contexte de regroupement d'entreprises est formulée de façon récurrente par le normalisateur international (IASB). Dans la conception retenue par ce dernier, les états financiers sont d'autant plus pertinents et utiles aux investisseurs que le nombre d'actifs incorporels identifiés de façon séparée du goodwill est important.

Avant de décrire plus en détail les dispositions de ces normes internationales, il convient tout d'abord de rappeler l'intérêt de mesurer le capital immatériel

3.1. L'intérêt de mesurer le capital immatériel

Aujourd'hui, les investisseurs actuels et potentiels, ainsi que d'autres parties intéressées par l'évolution d'une entité économique, cherchent à identifier les sources de valeur d'une entreprise afin de repérer la destination la plus adaptée à leurs investissements (Danescu et Spatacean 2009). Le contexte de la société de l'information dans lequel nous vivons actuellement a modifié la hiérarchie entre les facteurs de production pour donner la priorité aux facteurs de capital immatériel (Kandemir, 2008; Kayacan et Alkan, 2005; Yalama, 2013). Selon Fustec et Marois (2006), ainsi que d'autres chercheurs, la contribution du capital immatériel, souvent qualifié de « richesse cachée », à la valeur totale d'une entreprise, est désormais bien plus significative que celle du capital matériel. (Voir figure ci-dessous).

Figure : les actifs immatériels : la richesse cachée de l'entreprise



Source : *Elaboration personnelle (Inspirée de Fustec et Marois , 2006)*

Le schéma de Fustec et Marois (2006) souligne que le capital immatériel est désormais un levier majeur dans la détermination de la valeur d'une entreprise. Il se compose de ressources immatérielles invisibles, souvent désignées sous le terme de 'goodwill', qui constituent désormais la principale source de valeur et d'efficacité pour les entreprises performantes. Ces ressources sont, en effet, à l'origine de l'avantage concurrentiel durable qui soutient la performance élevée et à long terme de l'entreprise. (Lev, Canibano et Marr, 2005).

Après avoir réalisé que le capital intellectuel a un impact sur la création de valeur et l'augmentation de la performance financière des entreprises, divers modèles de mesure ont été développés (Edvinsson, 1997; Kaplan & Norton, 1996; Roos, Roos, Dragonetti, & Edvinsson, 1997; Steward, 1991; Sveiby, 1997). Ce fait montre qu'un modèle de valorisation unique ne décrit pas facilement la valeur des actifs incorporels tels que IC, ce qui les rend encore plus difficiles à gérer. À cette fin, nous essaierons dans cet article d'analyser Le traitement comptable des actifs incorporels à travers les normes comptables internationales (IAS / IFRS).

La recherche sur la comptabilisation du capital immatériel a reçu une priorité absolue dans le processus de normalisation internationale IAS/IFRS. Elle a présenté une contribution importante à la clarification et à la pleine compréhension de la valeur de l'entreprise. Ces normes internationales ont tenté d'améliorer le contenu informationnel des immatériels et cela conduit à des signaux plus forts pour la validation de la comptabilité et des rapports financiers, par conséquent, et à une description plus précise de la position et de la performance économique de l'entreprise.

Compte tenu du fait que le cadre comptable participe à la pertinence et la fiabilité des informations comptables pour les marchés financiers (Lacroix et Zambon, (2002), MARTINEZ et RAOBADIA, 2004, Cazavan (2005)), La prise en compte de ces investissements immatériels modifiera considérablement les mesures de productivité [Yang et Brynjolfsson, 2001] et donnera une image plus précise des performances financières futures des entreprises. En fait, ce sont les données des états financiers qui permettent aux managers de calculer directement la valeur du capital intellectuel d'une entreprise et juger de son impact sur la performance de l'entreprise.

En résumé, l'introduction des normes IAS/IFRS sur la comptabilisation du capital intellectuel doit avoir ou à l'intention de fournir un modèle de valorisation pour inclure les chiffres financiers standards que toutes les entreprises déclarent. Ceci traduit leur possibilité de compléter les pratiques comptables traditionnelles et travailler sur une évolution du rapport de gestion afin de mettre du changement dans la prise en compte du capital immatériel au bilan. Elles ont proposé un retraitement des rapports financiers pour refléter la matérialisation des avantages liés aux facteurs de changement et aux autres incertitudes affectant la qualité de l'information financière.

3.2. Comptabilisation du capital immatériel selon les normes internationales IAS/IFRS

Les économies actuelles, la valeur économique d'une entreprise reposent, pour une grande part, sur l'utilisation du capital immatériel (brevets, marques, savoir-faire, réputation, capital humain, qualité du management ou capital organisationnel) et sur l'aptitude à le développer en interne ou à l'acquérir. Ce nouveau contexte a contribué à la montée en puissance des actifs immatériels tels que les marques, les brevets, les coûts de formation, les coûts de R&D, les compétences organisationnelles, etc. Face à cette vague croissante d'actifs incorporels, les systèmes de normes comptables traditionnels, basés sur un « principe transactionnel », ont de plus en plus de mal à remplir leur rôle informatif dans la prise de décision (Lev 2001).

Les valorisations d'entreprises classiques qui reposent principalement sur méthodes traditionnelles d'évaluation sont difficilement applicables aux entreprises de la nouvelle économie. Dès octobre 1993, Rich Karlgaard, rédacteur en chef de Forbes ASAP, déclarait dans un éditorial : « En tant qu'indice, la valeur comptable est définitivement morte, ce reliquat de l'ère industrielle. Nous vivons à l'âge de l'information, bien sûr (...). Ne pas comprendre le peu de pertinence qu'a aujourd'hui la valeur de l'entreprise – et les actifs qui la déterminent – en est la preuve. Ce sont l'intelligence humaine et les ressources immatérielles qui constituent aujourd'hui les actifs les plus précieux de toute entreprise. L'économiste qui voudra proposer une meilleure mesure de la valeur d'une entreprise devra prendre en compte ces nouveaux actifs incorporels si importants aujourd'hui... [À ce jour], l'étalon de mesure nécessaire pour apprécier cette nouvelle source de richesse fait cruellement défaut ».

Étant connu l'importance du traitement comptable adéquat des immatériels, et son impact indubitablement sur la valorisation des entreprises : « Ce qui compte ne peut pas toujours être compté, et ce qui peut être compté ne compte pas forcément », Albert Einstein,

plusieurs efforts notables ont été entrepris ces dernières années par les organismes de réglementation comptable afin d'améliorer la qualité de l'information fournie aux investisseurs (AICPA, 1994 ; ICCA, 1995 ; FASB, 2001 ; PWC, 2005 ; OCDE, 2006 a,b, 2007). Ces efforts ont abouti au développement d'un certain nombre de modèles et lignes directrices ayant pour objet d'encourager la divulgation volontaire d'informations pertinentes et adéquates liées aux immatériels. En effet, une information inexacte relative aux actifs immatériels, s'ajoutant aux spécificités de l'entreprise, entraîne certaines conséquences comptables et socio-économiques pouvant affecter les décisions des utilisateurs. Ces effets, tels que l'asymétrie d'information (d'Akerlof (1970)) , le coût de capital excessif, le risque et le manque de liquidité peuvent conduire à une mauvaise allocation des ressources sur le marché financier.

La transition vers l'économie dite de la connaissance et de l'innovation est une réalité caractérisée par l'importance accrue des actifs immatériels dans la création de valeur, qui a mis en évidence les défauts structurels du modèle comptable traditionnel pour capter toute la valeur de l'entreprise. Ce modèle, conçu pour les entreprises de l'économie industrielle, reste centré sur les actifs matériels et entraîne le rejet d'un grand nombre d'actifs immatériels des états financiers (Zéghal et Maaloul, 2010). Cette relative méconnaissance comptable des immatériels comme actifs incorporels a conduit plusieurs chercheurs en comptabilité et en finance à s'interroger sur les méthodes possibles d'intégration du capital immatériel dans les états financiers. Au regard de l'efficacité des dispositifs normatifs internationaux visant à favoriser cette reconnaissance des actifs incorporels, cet article se propose d'étudier la comptabilisation du capital immatériel dans les états financiers définis par le référentiel comptable international l'International Accounting Standards Board (IASB). Mais Avant de décrire plus en détail les dispositions des normes comptables internationales IAS/IFRS. (3.2.2.), il convient tout d'abord d'expliquer les défaillances de l'ancien système d'évaluation (3.2.1.).

3.2.1. Les défaillances du système comptable traditionnel

L'une des origines de ces insuffisances d'informations sur les intangibles pour les marchés financiers pourrait être les normes comptables elles-mêmes. D'une part, elles sont très hétérogènes dans le monde, en particulier lorsqu'il s'agit d'actifs immatériels (Stolowy et al., 1999). D'autre part, elles imposent des conditions souvent strictes pour la reconnaissance des éléments immatériels comme actifs.

Face à ce flux grandissant d'immatériels, les systèmes normatifs comptables traditionnels, reposant sur un "principe transactionnel", éprouvent de plus en plus de difficulté à remplir leur rôle informatif d'aide à la décision [Lev, 2001a]. Gu et Lev (2000) soutiennent que les systèmes comptables traditionnels ne parviennent pas à saisir une grande partie de ce qui se passe dans les affaires parce que d'une part les transactions ne sont plus à la base d'une grande partie de la valeur créée et détruite, et d'autre part il se présente le problème de la diversité des choix et conditions de transcription comptable des investissements immatériels offerts par les différents systèmes comptables, entre activation et comptabilisation en charge.

D. Zéghal et A. Maaloul (2010) soulignent que l'évaluation des actifs incorporels dans le cadre de la comptabilité soulève plusieurs problèmes liés à leur identification, à leur mesure et à leur contrôle. Fondé essentiellement sur les actifs corporels, le coût historique et la prudence comptable, le modèle comptable traditionnel s'avère incapable aujourd'hui d'évaluer les entreprises de la nouvelle économie. En conséquence, la plupart des investissements incorporels sont constatés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus, notamment lorsque les incorporels sont générés en interne. La relative méconnaissance comptable des immatériels comme actifs bilantiels, c'est-à-dire

susceptibles d'être activés, a conduit de nombreux chercheurs à s'interroger sur les conséquences de ce traitement comptable inadéquat sur la pertinence de l'information comptable, l'allocation des ressources sur le marché financier, la croissance des investissements incorporels, et leurs financements.

Ainsi, il semble que les éléments intangibles soient difficiles à valoriser à la fois du point de vue des comptables et des marchés financiers. Cette difficulté entraîne des conséquences particulières pour les entreprises de la nouvelle économie qui sont caractérisées par l'importance de leurs investissements immatériels. L'amélioration de la comptabilisation des actifs incorporels est l'un des défis majeurs pour les futurs rapports financiers. Par convention, les ressources consacrées à des actifs incorporels tels que les connaissances, la conception, les licences et les marques ont été passées en charges et donc traitées simplement comme des coûts et non comme des investissements à valeur comptable. On pense qu'une telle manière arbitraire de traiter les ressources immatérielles a réduit de plus en plus la valeur-pertinence de l'information financière, car l'importance des actifs incorporels dans l'économie a augmenté au fil du temps. Les ressources incorporelles qui répondent à certains critères de comptabilisation des actifs doivent être capitalisées en tant qu'actifs et leurs coûts amortis sur la meilleure estimation de leur durée d'utilité.

3.2.2. Les dispositions des normes comptables internationales IAS/IFRS.

Les nouvelles normes internationales IAS/IFRS adoptées par l'Union européenne sont entrées en vigueur à partir de 2005. Elles ont marqué une forte évolution dans le domaine de comptabilité par leur tentative d'homogénéiser les règles mondiales et de rendre plus transparentes les informations comptables au bilan. Elles ont amélioré la prise en compte des actifs intangibles (Lacroix, 2003). Elles ont permis, selon la situation, de valoriser certains actifs immatériels en fonction de certaines modalités décrites ci-après.

Cette nouvelle réglementation internationale ne concerne pas uniquement les entreprises cotées, mais l'Union européenne a laissé chaque État membre libre d'étendre ou non l'usage de ces normes aux entreprises non cotées. Il n'y a donc pas grand doute que ces normes sont la référence comptable du futur pour toutes les entreprises. En France, depuis une ordonnance de décembre 2004, la liberté est offerte aux groupes non cotés de publier leurs comptes selon ces normes au lieu de conserver les règles françaises, qui découlent d'une analyse juridique.

Les normes IAS-IFRS couvrent donc tous les aspects de comptabilité et tous ceux de l'information financière. Les règles comptables sont rédigées par l'IASB (l'organisme international indépendant) et elles sont regroupées dans les normes IAS 1 à IAS 41, les règles de reporting sont décrites dans les normes IFRS 1 à IFRS 7.

Dans ce travail, on va se contenter d'analyser la reconnaissance, la déclaration et l'évaluation des actifs incorporels, soumis aux réglementations suivantes:

- IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises, et sur les écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles.
- IAS 38 sur les immobilisations incorporelles
- IAS 36 concernant la dépréciation de la valeur des actifs

L'IAS 38 s'applique à la comptabilisation des immobilisations incorporelles (Intangible Assets). Elle a été publiée par l'IASB le 31 mars 2004 et elle définit une immobilisation incorporelle comme « un actif non monétaire identifiable sans substance physique ». Un atout est identifiable en tant qu'actif incorporel lorsqu'il est séparable, ou s'il découle d'un droit contractuel ou autre droit légal que ces droits soient transférables ou non séparables de l'entité ou d'autres droits et obligations ». Il impose la déclaration de toutes les dépenses incorporelles en tant qu'actifs incorporels si, et seulement si : il est probable que

les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entité, et le coût de cet actif peut être évalué de manière fiable.

L'IAS 38 traite les immobilisations incorporelles (Intangible Assets) :

- Capital client.
- Capital humain.
- Capital de connaissances.
- Capital de marques.
- Capital d'organisation.
- Capital fournisseurs.

Elle fournit également une liste précise d'actifs incorporels susceptibles d'être identifiés, liste qui, au demeurant, constitue un outil très précieux pour les praticiens :

Immobilisations incorporelles: Logiciels - Brevets - Droits d'auteur - Films - Listes de clients - Droits hypothécaires - Licences - Contingents d'importation - Franchise - Relations clients et fournisseurs - Part de marché - Droits marketing.

Dans l'IAS 38, pour qu'une immobilisation incorporelle soit comptabilisée, elle doit remplir des conditions précises à savoir :

- Un actif est identifiable lorsqu'il :
 - « est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé de l'entreprise et être vendu, transféré, loué ou échangé, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat avec un actif ou un passif lié ; ou
 - résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux (...) ».

- L'immobilisation incorporelle doit être immobilisée si et seulement si :

Le coût d'une immobilisation corporelle doit être comptabilisé en tant qu'actif si et seulement si

- « il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entité ; et
- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable ».

Sur la base de cette orientation normative, l'hypothèse selon laquelle l'application obligatoire du référentiel IFRS à compter des clôtures 2005 a entraîné une augmentation du nombre des actifs incorporels identifiés, permettant ainsi d'améliorer l'utilité et la pertinence des états financiers publiés, devrait pouvoir être vérifiée.

La norme IFRS 3 fixe les normes en matière de « Comptabilisation des Regroupements ». Cette norme a été publiée en janvier 2008 par l'IASB. Elle s'applique à une transaction ou à un autre événement qui répond à la définition d'un regroupement d'entreprise. Elle détermine les règles à respecter concernant l'identification d'un regroupement d'entreprises et elle fixe la méthode de l'acquisition. Les IFRS (International Financial Reporting Standards) sont les normes financières internationales. Elles permettent aux analystes financiers et aux investisseurs, notamment, d'apprécier les performances économiques d'une entreprise par comparaison intra-sectorielle et inter-sectorielle au niveau mondial. Elles recommandent, en particulier, de présenter les états financiers selon le principe de la juste valeur.

L'IFRS 3 expose plus particulièrement les points suivants :

La définition de la juste valeur.

- La détermination de la méthode de l'acquisition.
- La fixation des actifs et passifs repris.
- Les éléments de la transaction.
- Les techniques d'évaluation.

Afin d'encourager les émetteurs à faire preuve de davantage de finesse dans l'analyse des différentes catégories d'actifs incorporels, la norme IFRS 3 propose la liste d'exemples suivante :

- des actifs liés au marketing : les marques, les titres de journaux, les accords de non concurrence ;
- des actifs liés aux clients : les listes de clients, les contrats avec des clients et la relation commerciale concernée, ainsi que certaines relations non contractuelles avec la clientèle ; - des actifs liés aux arts : les pièces de théâtre, les livres et les slogans publicitaires ;
- des actifs liés aux contrats : les accords de location, les droits de diffusion et accords de royalties ; - des actifs liés aux technologies : les brevets, les logiciels informatiques et les technologies non brevetées.

L'absence du capital humain et du capital organisationnel de cette liste des actifs incorporels reconnus par la norme IAS-IFRS, montre que toute la valeur «gazeuse» de l'entreprise ne peut donc pas figurer au bilan. En effet, la norme 38 l'a bien expliqué en précisant les quatre principales caractéristiques d'un actif immatériel : Il doit être identifiable séparément.

De plus, la question de la valeur des actifs se pose chaque année. Tous les ans, l'entreprise doit procéder à un «test de dépréciation» (IAS 36) qui vise à s'assurer que les actifs figurant au bilan ont une valeur crédible. L'utilisation de tests de dépréciation permet de payer les écarts d'acquisition sans considération pour être radié comme une perte. Ainsi, les fonds propres et les revenus communiquent respectivement une meilleure information sur la valeur de l'entreprise et ses valeurs fluctuantes. (Henning et al. (2000), Hirschey et Richardson (2002), Duangploy et al. (2005), et Schultze (2005)).

4. Principales études sur la comptabilisation du capital immatériel et l'application des normes IAS /IFRS :

La comptabilisation du capital immatériel selon les normes IFRS a fait l'objet de nombreuses études au fil des ans, reflétant l'évolution des pratiques comptables et des perceptions sur l'importance des actifs immatériels.

Dans cet article, nous présentons les résultats des diverses études menées dans ce domaine, puis nous discutons de leurs apports ainsi que de leurs limites.

4.1. Synthèse des principaux travaux sur l'enregistrement comptable du capital immatériel selon les normes IFRS

La comptabilisation du capital immatériel selon les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) a fait l'objet de nombreuses études, tant anciennes que récentes. Nous commençons par présenter les études anciennes avant de nous pencher sur les plus récentes.

4.1.1. Études anciennes sur la comptabilisation du capital immatériel et les normes IFRS

Les premières recherches sur la comptabilisation du capital immatériel selon les normes IFRS ont émergé au début des années 2000, notamment après la publication de la norme IAS 38 relative aux immobilisations incorporelles. Cette norme, adoptée initialement en 1998 par l'International Accounting Standards Committee (IASC), a été révisée en 2004 par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le cadre de l'harmonisation avec les normes IFRS.

Parmi les premières études réalisées sur ce sujet, nous proposons les suivantes :

- **Normes comptables internationales et capital immatériel : une étude exploratoire à partir de deux cas de la nouvelle économie (2004):**

Cette étude, menée en 2004 par Isabelle Martinez et SahondraRaobadia, analyse l'impact

des normes IAS/IFRS sur la comptabilisation des actifs immatériels, en se concentrant sur deux entreprises françaises de la nouvelle économie : FI SYSTEM et UBIQUS. En examinant les états financiers consolidés de 1998 à 2002, les auteurs constatent que ces entreprises ont activé des survaleurs substantielles, issues de plusieurs acquisitions effectuées entre 1998 et 2000. Toutefois, la crise financière de mars 2000 a conduit à un recentrage sur leurs activités principales et à une accélération des amortissements des actifs immatériels non cédés. Cette situation soulève des interrogations sur la pertinence de l'activation des éléments incorporels dans les entreprises évoluant dans la nouvelle économie.

Les auteurs montrent que les normes comptables traditionnelles ne parviennent pas à refléter avec précision la valeur réelle de ces actifs immatériels, cruciaux dans la compétitivité des entreprises technologiques. Les auteurs suggèrent que les normes IAS/IFRS pourraient permettre une comptabilisation plus appropriée des intangibles, bien que leur mise en œuvre présente des défis, notamment en ce qui concerne l'identification et l'évaluation des actifs immatériels.

L'adoption des normes IAS/IFRS est envisagée comme un moyen potentiel d'améliorer la fiabilité de la comptabilisation des actifs immatériels. Toutefois, l'étude met en évidence les difficultés pratiques liées à leur mise en œuvre, notamment l'incapacité des normes à saisir pleinement la valeur générée par les actifs immatériels, en raison de l'incertitude associée à leur retour économique et de leur nature intangible. Martinez et Raobadia concluent que, bien que les normes internationales représentent un progrès, elles doivent être ajustées pour mieux s'adapter aux exigences de la nouvelle économie.

Cette étude apporte effectivement une contribution au débat concernant la valorisation des actifs immatériels dans le cadre des normes comptables internationales, mais elle présente certaines limites dues à son approche exploratoire et au nombre restreint de cas étudiés, ce qui en réduit la portée en termes de généralisation des résultats. Les auteurs suggèrent de mener des recherches complémentaires sur un échantillon plus large afin d'évaluer l'impact de l'activation des actifs immatériels sur les décisions des investisseurs, tant au niveau national qu'international.

- L'évaluation et la comptabilisation des immobilisations incorporelles : hier et aujourd'hui Claire Eckstein (2004)

Dans l'économie actuelle, la valeur est de plus en plus générée par le capital immatériel, en particulier le capital intellectuel. Or, la profession comptable peine à relever le défi de mesurer et de rendre compte des résultats des entreprises basées sur la connaissance. La Federal Reserve Bank de Philadelphie estime qu'en 2000, plus de 1 000 milliards de dollars ont été investis dans des actifs incorporels. Les questions liées à l'évaluation et à la comptabilisation de ces actifs ont une portée mondiale.

Ce document examine les normes comptables récentes et en vigueur aux États-Unis, au Royaume-Uni et à l'IASC concernant les actifs incorporels. Il met en lumière les incohérences dans l'évaluation et la présentation de ces actifs selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. Des arguments sont présentés pour soutenir l'idée que la comptabilisation du capital incorporel, en particulier intellectuel, pourrait être conforme aux normes comptables actuelles. L'accent est mis sur les récentes mises à jour des normes comptables financières concernant les fusions d'entreprises, le goodwill et autres actifs incorporels. Les comparaisons avec les normes britanniques et de l'IASC visent à fournir des éléments permettant d'améliorer l'évaluation et la présentation des capitaux incorporels, et ainsi faciliter l'harmonisation des pratiques comptables. Cette amélioration de l'infrastructure mondiale d'information

financière contribuera, en définitive, à fournir des bénéfices plus pertinents, fiables et de qualité.

- **Evidence of European IFRS Adoption: The effect on goodwill and intangible assets. Mattias Hamberg, Jiri Novak, Mari Paananen (2006)**

L'article "Evidence of European IFRS Adoption: The effect on goodwill and intangible assets" de Mattias Hamberg, Jiri Novak et Mari Paananen (2006) examine les effets de l'adoption des normes comptables internationales (IFRS) sur le traitement des goodwill (écarts d'acquisition) et des actifs incorporels dans les pays européens.

Les auteurs analysent la manière dont les entreprises européennes ont ajusté leurs bilans après la mise en œuvre des IFRS, en particulier en ce qui concerne la reconnaissance et la comptabilisation des goodwill et des actifs incorporels. Ils constatent que l'adoption des IFRS a eu des impacts significatifs, notamment une augmentation de la valeur des goodwill dans de nombreux pays, en raison des différences dans les méthodes de comptabilisation des acquisitions avant et après l'adoption des IFRS. De plus, ils soulignent que les règles relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs incorporels ont également été modifiées, ce qui a affecté la présentation des états financiers des entreprises.

En résumé, l'article montre que l'adoption des IFRS a eu un effet important sur la manière dont les entreprises européennes comptabilisent leurs goodwill et leurs actifs incorporels, modifiant ainsi la présentation de leur situation financière. Les auteurs suggèrent que ces changements peuvent avoir des implications pour les investisseurs et les analystes financiers qui utilisent ces informations pour évaluer les entreprises.

- **Les normes IFRS ont-elles améliorées le contenu informationnel des immatériels? : Le cas des entreprises françaises cotées. Jean-Michel Sahut, Sandrine Boulerne 2010**

L'étude menée par Jean-Michel Sahut et Sandrine Boulerne, publiée en 2010, analyse l'impact de l'adoption des normes IFRS, en particulier de l'IAS 38 et de l'IFRS 3, sur la présentation des actifs incorporels des entreprises françaises cotées. Les auteurs comparent les informations comptables avant et après la transition vers les IFRS, en se basant sur un échantillon d'entreprises du SBF 250.

Dans cet article, les auteurs montrent que les normes IFRS ont contribué à une amélioration substantielle du contenu informationnel des immatériels dans les états financiers des entreprises françaises cotées. Cependant, cette amélioration n'est pas homogène et varie en fonction des pratiques spécifiques de chaque entreprise, de la nature de ses immatériels et de son secteur d'activité. Les normes IFRS ont certes renforcé la rigueur et la transparence de la comptabilité des immobilisations incorporelles, mais des défis persistent, notamment en ce qui concerne l'évaluation et la reconnaissance de certains actifs immatériels intangibles, difficiles à quantifier.

L'étude de Sahut et Boulerne (2010) apporte une contribution significative en montrant que les normes IFRS améliorent le contenu informationnel des actifs incorporels. Cependant, certaines limites méthodologiques et contextuelles doivent être prises en compte pour interpréter les résultats et envisager des études futures pour compléter ces analyses.

- **L'adoption en France des normes IFRS relatives aux incorporels : Bouleversement des pratiques ou inertie? C. Ollier Bessieux, Marie Chavent, V. Kuentz, E. Walliser. 2010**

Cet article examine l'impact de l'adoption des normes IFRS sur la comptabilisation des actifs incorporels en France, et s'interroge sur la question de savoir si cette adoption a

entraîné un bouleversement des pratiques comptables ou si elle a plutôt renforcé une inertie des méthodes préexistantes.

L'adoption des normes IFRS en France a modifié la manière dont les entreprises comptabilisent et évaluent certains actifs, notamment les actifs incorporels. L'article analyse comment ces changements ont été intégrés par les entreprises françaises, en se concentrant sur les différences entre les pratiques préexistantes et les nouvelles exigences des normes IFRS.

Les auteurs constatent que les entreprises ont principalement suivi les exigences des normes IFRS en matière de comptabilisation des actifs incorporels, telles que la reconnaissance des actifs incorporels acquis et l'interdiction d'amortir le goodwill, en effectuant des tests de dépréciation à la place.

Toutefois, malgré ces changements, l'étude révèle que les entreprises ont plutôt montré une certaine inertie vis-à-vis de leurs pratiques comptables préexistantes. Les ajustements ont été plus graduels que radicaux, avec des différences notables selon la taille des entreprises et les secteurs d'activité.

- **Normes comptables internationales et capital immatériel : une étude exploratoire à partir de deux cas de la nouvelle économie Isabelle Martinez, Sahondra Raobadia (2011)**

L'article explore l'impact des normes comptables internationales (IFRS) sur la comptabilisation des actifs immatériels dans les entreprises de la nouvelle économie, un secteur où ces actifs, comme les logiciels, brevets et marques, jouent un rôle central. L'étude se base sur deux cas d'entreprises et adopte une méthode qualitative, comprenant des entretiens avec les responsables comptables et financiers.

Les auteurs de cette étude montrent que les normes IFRS présentent plusieurs difficultés pour ces entreprises. D'abord, les critères stricts de reconnaissance des actifs immatériels, en particulier ceux générés en interne, compliquent leur comptabilisation, car ces actifs doivent pouvoir générer des flux de trésorerie futurs et être évalués de manière fiable. De plus, les actifs immatériels internes, comme les marques créées en interne ou les bases de clients, ne peuvent être reconnus dans les états financiers à moins d'être acquis. Cela exclut une grande partie du capital immatériel qui constitue la valeur stratégique de ces entreprises.

L'étude révèle également que, bien que les IFRS visent à améliorer la transparence financière, elles ne parviennent pas à rendre compte de manière adéquate de la valeur réelle du capital immatériel, en particulier dans les entreprises de la nouvelle économie où ces actifs sont cruciaux. Les auteurs concluent que les IFRS, bien qu'elles apportent des avantages en termes de standardisation, présentent des limites importantes pour la comptabilisation du capital immatériel. Ils suggèrent que ces normes devraient être adaptées pour mieux prendre en compte la nature intangible et difficile à évaluer de ces actifs.

4.1.2. Études récentes sur la comptabilisation du capital immatériel et les normes IFRS

Alors que les premières études sur la comptabilisation du capital immatériel sous les normes IFRS se concentraient principalement sur les aspects théoriques et les premiers effets de l'adoption de ces normes, les recherches récentes ont approfondi cette analyse en se focalisant sur des aspects plus spécifiques et pratiques.

Les recherches récentes ont élargi le champ d'analyse pour examiner les effets à long terme de ces normes sur la transparence financière, la gestion des actifs incorporels et la performance des entreprises.

- Déclaration du capital intellectuel par rapport aux normes IFRS Martin Kučera (2019)

L'article aborde la question de la divulgation du capital intellectuel dans les rapports annuels des entreprises qui préparent leurs états financiers selon les normes IFRS. Le capital intellectuel, comprenant le capital humain, structurel et relationnel d'une organisation, est étroitement lié aux actifs incorporels en comptabilité. Pour évaluer la situation actuelle des rapports, une analyse de contenu des rapports annuels de 2017 des entreprises figurant dans l'indice boursier TecDAX (les 30 plus grandes entreprises technologiques du marché boursier allemand) a été effectuée. L'examen des états financiers, incluant les commentaires, a révélé que les entreprises respectent les exigences de l'IAS 38, sans pour autant fournir des informations détaillées sur la base de regroupements plus spécifiques ou sur des actifs individuels. De plus, les résultats indiquent que les entreprises accordent généralement peu d'attention à la divulgation complète du capital intellectuel, même dans d'autres sections des rapports annuels.

- Comment améliorer les IFRS pour les immobilisations incorporelles ? Une approche par étapes Shefei Ma , Weiguo Zhang (2023)

L'article "How to improve IFRS for intangible assets? A milestone approach" de Shefei Ma et Weiguo Zhang propose une révision des normes IFRS concernant les actifs incorporels. Les auteurs soulignent que les normes actuelles, notamment la norme IAS 38, sont trop strictes et ne tiennent pas suffisamment compte de la réalité des investissements en recherche et développement (R&D), en particulier dans les industries de haute technologie et les dispositifs médicaux. Ils examinent trois approches possibles pour améliorer les normes de reporting financier des actifs incorporels : l'approche de reconnaissance, l'approche de juste valeur et l'approche de divulgation, et mettent l'accent sur l'approche de reconnaissance. Les auteurs constatent que les critères de reconnaissance actuels découragent les entreprises de capitaliser leurs investissements en R&D en raison de leur rigidité. Ils suggèrent donc une révision des critères de capitalisation des actifs incorporels en fonction des étapes du cycle de R&D et du moment de la capitalisation, en introduisant une "approche par étapes" pour offrir plus de flexibilité et encourager une meilleure gestion des actifs incorporels dans les rapports financiers.

- Immobilisations incorporelles et performance de l'entreprise : effets relatifs des actifs comptabilisés et non comptabilisés Emanuel Bagna, Enrico Cotta Ramusino, Stefano Denicolai, Roger Strange (2024)

Cet article analyse l'impact des actifs immatériels sur la performance des entreprises, en distinguant les actifs reconnus (comptabilisés dans les états financiers) et non reconnus (non-inscrits dans les bilans).

Les auteurs mettent en évidence que les actifs immatériels, qu'ils soient reconnus ou non, sont essentiels pour générer des avantages compétitifs durables. Cependant, les actifs immatériels non reconnus, tels que les capacités d'innovation, le capital organisationnel, les relations clients et les connaissances internes, ont un impact significatif sur la performance des entreprises, mais sont souvent négligés dans les bilans financiers. Par opposition, les actifs immatériels reconnus (comme les brevets ou les marques) sont souvent plus visibles et mesurables.

L'étude montre que la croissance des actifs immatériels reconnus est fortement liée à la performance des entreprises, mesurée par la croissance des revenus, mais que les actifs immatériels non reconnus jouent un rôle tout aussi important, bien qu'ils ne soient pas

reflétés dans les états financiers. L'article souligne que, bien que ces derniers soient plus difficiles à quantifier, ils ont des effets profonds sur la compétitivité des entreprises. En conclusion, l'article plaide pour une approche plus complète de l'évaluation des actifs immatériels, qui inclut non seulement les actifs inscrits dans les bilans, mais aussi ceux qui sont internes à l'entreprise et non reconnus. Cette recherche enrichit la littérature en soulignant l'importance des actifs immatériels non-inscrits pour la performance des entreprises et ouvre des pistes pour des recherches futures sur la mesure de ces actifs.

Tableau : Différentes études sur la comptabilisation du capital immatériel et l'application des normes IAS /IFRS

Titres et noms des auteurs	Méthodes	Résultats	Limites
L'évaluation et la comptabilisation des immobilisations incorporelles : hier et aujourd'hui. <i>Claire Eckstein (2004)</i>	Analyse comparative entre les normes comptables antérieures et les normes actuelles IFRS	-Sous Les normes comptables antérieures, les entreprises comptabilisaient les immatériels de manière libre. -Sous les normes IFRS, les immatériels sont évalués à leur valeur juste. -Les nouvelles normes n'ont pas totalement résolu la subjectivité dans l'évaluation des actifs immatériels. -La valorisation de ces actifs demeure influencée par des facteurs externes et internes	Manque de données empiriques
Evidence of European IFRS Adoption: The effect on goodwill and intangible assets. <i>Mattias Hamberg, Jiri Novak, Mari Paananen (2006)</i>	-Une analyse comparative avant/après l'adoption des IFRS -Modèles de régression	L'adoption des IFRS a entraîné : - une augmentation de la valeur des goodwill -Réduction de l'amortissement du goodwill - Amélioration de la comparabilité des états financiers	-Période d'observation limitée - Échantillon restreint - Difficulté d'attribuer les effets uniquement aux IFRS
Les normes IFRS ont-elles améliorées le contenu informationnel des immatériels ? : le cas des entreprises françaises cotées <i>Jean-Michel Sahut, Sandrine Boulerne 2009</i>	une combinaison d'analyse documentaire qualitative et quantitative, comparant les pratiques avant et après l'adoption des normes IFRS, avec un focus particulier sur la qualité de la divulgation et l'amélioration de la transparence des immobilisations incorporelles.	-Amélioration de la transparence grâce à la norme IAS 38. -Différences sectorielles et d'entreprise dans le traitement des actifs immatériels. -Une certaine subjectivité persiste dans la valorisation des actifs immatériels, malgré les normes plus strictes. -Qualité de l'information renforcée, mais certains actifs immatériels demeurent sous-évalués ou non comptabilisés.	-L'échantillon restreint aux entreprises cotées en France -L'absence de comparaison avec d'autres normes comptables -La subjectivité de l'analyse qualitative, -La période d'étude relativement courte
L'adoption en France des normes IFRS relatives aux incorporels Bouleversement des pratiques ou inertie? <i>C. Ollier Bessieux, Marie Chavent, V. Kuentz, E. Walliser. 2010</i>	L'analyse documentaire des rapports financiers, des enquêtes et des interviews avec des professionnels, des comparaisons entre les pratiques avant et après l'adoption des IFRS,	- Inertie des pratiques comptables. Adoption partielle des normes IFRS -Amélioration de la reconnaissance des actifs incorporels. -Suppression de l'amortissement du goodwill -Introduction des tests de dépréciation annuels (impairment tests)	- Échantillon limité et non représentatif -Période d'observation restreinte -Absence d'analyse comparative internationale -Influence de facteurs externes non pris en compte

Titres et noms des auteurs	Méthodes	Résultats	Limites
Normes comptables internationales et capital immatériel : une étude exploratoire à partir de deux cas de la nouvelle économie <i>Isabelle Martinez, Sahondra Raobadia.(2011)</i>	une méthode qualitative basée sur l'observation des pratiques comptables et des entretiens avec les responsables financiers et comptables des entreprises concernées.	-Difficultés pour appliquer les normes IFRS -Difficulté de comptabilisation du capital immatériel -Non-reconnaissance des actifs immatériels internes	-Échantillon limité (deux cas d'entreprises) -Contexte spécifique de la nouvelle économie
Déclaration du capital intellectuel en relation avec les normes IFRS <i>Martin Kučera (2019)</i>	L'analyse de contenu des rapports annuels des 30 entreprises allemandes figurant dans l'indice boursier TecDAX	- Divulgence limitée du capital intellectuel. - Absence de rapports spécifiques sur le capital intellectuel - Exemption de SAP SE en raison de sa conformité à la directive européenne 2014/95/UE sur la publication d'informations non financières - Impact positif de la réglementation sur la divulgation des informations liées au capital intellectuel	-Échantillon restreint -Analyse subjective réalisée par une seule personne -Manque de taxonomie uniforme (même classification des composants du CI) -Limitation temporelle (rapports annuels de 2017)
Comment améliorer les IFRS pour les immobilisations incorporelles ? Une approche par étapes <i>Shefei Ma , Weiguo Zhang (2023)</i>	Etude de cas basée sur l'analyse des politiques de capitalisation de la recherche et développement dans le secteur des dispositifs médicaux en Chine.	-Critères stricts de capitalisation actuels -Variation de la capitalisation dans l'industrie des dispositifs médicaux -Proposition de l'approche par étapes	-Généralisabilité limitée -Focalisation sur les demandes d'IPO -Absence de données post-IPO
Immobilisations incorporelles et performance de l'entreprise : effets relatifs des actifs comptabilisés et non comptabilisés <i>Emanuel Bagna, Enrico Cotta Ramusino, Stefano Denicolai, Roger Strange (2024)</i>	Une approche quantitative et empirique	-L'élasticité de la croissance des actifs immatériels reconnus est environ 3,3 fois plus élevée que celle des actifs non reconnus. -La croissance annuelle des actifs immatériels non reconnus est cinq fois plus rapide que celle des actifs immatériels reconnus.	-Limite géographique et sectorielle -Mesure de la performance par un seul indicateur -Négligence des effets de long terme de ces actifs immatériels

Source : Elaboration personnelle

Ces différentes études ont permis d'examiner en profondeur les principes sous-jacents à l'évaluation comptable du capital immatériel. À partir de ces éléments, il est possible de déduire que le modèle conceptuel de l'évaluation comptable du capital immatériel selon les normes IAS/IFRS repose sur plusieurs principes fondamentaux, notamment l'identification, la reconnaissance, la mesure, l'amortissement et la dépréciation, adaptés à la nature intangible des actifs concernés.

Les hypothèses sous-jacentes à ce modèle incluent la capacité des actifs à générer des flux de trésorerie futurs, la fiabilité des estimations de leur valeur, la durée de vie des actifs immatériels, ainsi que la transparence des informations financières et l'adaptabilité des normes comptables. Toutefois, ces principes peuvent présenter des défis pratiques pour les entreprises.

En analysant les résultats des études compilées dans le tableau, il devient possible de dégager les principales tendances et observations. Ces éléments nous permettent de mieux comprendre les enjeux liés à l'évaluation comptable du capital immatériel selon les normes IAS/IFRS, tout en identifiant les défis rencontrés par les entreprises et les perspectives qui en découlent.

4.2. Critiques et défis de la comptabilisation du capital immatériel selon les normes IFRS

Les normes IFRS, notamment l'IAS 38 "Actifs incorporels", ont été développées pour encadrer la comptabilisation des actifs immatériels. Cependant, la pratique montre que leur application engendre des débats et des critiques sur leur efficacité et leur pertinence. En effet, bien que ces normes cherchent à apporter une cohérence dans l'enregistrement des actifs immatériels, elles laissent place à une certaine subjectivité dans les critères de reconnaissance, à des difficultés d'évaluation objective, et à une mise en œuvre complexe pour les entreprises, particulièrement dans le contexte des investissements immatériels à long terme.

L'objectif de cette étude est d'examiner les principales critiques de la comptabilisation du capital immatériel selon les normes IFRS et d'évaluer les implications pour les entreprises et le marché financier. Nous abordons successivement les limites théoriques et pratiques des normes existantes, en nous appuyant sur les études antérieures et des analyses critiques de la littérature.

- **Reconnaissance limitée des actifs immatériels :** Les normes IFRS (IAS 38) restreignent la reconnaissance des actifs immatériels générés en interne, à moins qu'ils ne répondent à des critères stricts. Des éléments comme les marques ou la réputation, bien qu'importants, ne sont pas comptabilisés.
- **Critères restrictifs :** Les actifs immatériels doivent être identifiables, contrôlés par l'entreprise et générer des avantages futurs. Ces exigences rendent difficile la reconnaissance de certains actifs essentiels, tels que les réseaux ou les données.
- **Problèmes d'évaluation :** L'évaluation des actifs immatériels est souvent subjective, et la méthode du coût historique ne reflète pas toujours leur valeur réelle ou future. L'utilisation de la juste valeur est rare, faute de marchés actifs ou de données fiables.
- **Divergences entre actifs acquis et développés :** Les actifs immatériels acquis (brevets, licences) sont comptabilisés, contrairement à ceux développés en interne, créant une incohérence dans les bilans.
- **Test de dépréciation complexe :** Les actifs à durée de vie indéfinie, comme le goodwill, sont soumis à un test de dépréciation annuel coûteux et subjectif, basé sur des prévisions de flux de trésorerie.

- **Manque de comparabilité** : Les pratiques comptables varient d'une entreprise à l'autre, ce qui nuit à la comparabilité des états financiers, particulièrement dans les secteurs à forte composante immatérielle.
- **Impact sur les indicateurs financiers** : La non-reconnaissance de certains actifs fausse les indicateurs financiers, tels que le retour sur actifs ou le ratio d'endettement, limitant la transparence sur la performance réelle des entreprises.
- **Inadaptation aux évolutions économiques** : Les normes IFRS actuelles ne reflètent pas correctement la valeur des actifs immatériels numériques (données, plateformes, algorithmes), sous-évaluant ainsi les entreprises modernes.

Les normes IFRS sur le capital immatériel sont souvent critiquées pour leur conservatisme, leur complexité et leur manque d'adaptabilité à l'économie numérique. Une révision des normes pourrait être nécessaire pour mieux refléter la réalité économique et améliorer la transparence financière.

4.3. Suggestions d'amélioration de la comptabilisation du capital immatériel selon les normes IFRS

La comptabilisation du capital immatériel selon les normes IFRS, bien que fondamentale dans un contexte économique où les actifs intangibles jouent un rôle croissant, présente encore plusieurs limites. Ces lacunes soulignent le besoin urgent d'adapter les règles comptables pour mieux refléter la valeur réelle des actifs immatériels, qui sont souvent mal compris ou sous-estimés dans les états financiers.

Face à ces défis, des suggestions visant à améliorer la comptabilisation du capital immatériel selon les normes IFRS se révèlent nécessaires. Dans notre article, nous proposons de dégager les suggestions ci-après en s'appuyant sur les résultats des études précédemment évoquées, les meilleures pratiques internationales et les évolutions du marché.

- **Reconnaissance des actifs immatériels numériques** : Adapter les normes pour inclure les actifs numériques (algorithmes, plateformes, données) et définir des lignes directrices spécifiques pour leur évaluation.
- **Révision des critères de reconnaissance** : Assouplir les critères pour mieux reconnaître les actifs immatériels internes, tels que les marques et la réputation, en tenant compte de leur contribution à la valeur.
- **Harmonisation des actifs acquis et développés** : Uniformiser les règles de comptabilisation des actifs immatériels acquis et internes, en se basant sur leur valeur économique plutôt que sur leur mode d'acquisition.
- **Simplification des tests de dépréciation** : Réduire la fréquence des tests de dépréciation pour les actifs à durée de vie indéfinie, en les reliant à des événements ou indicateurs spécifiques, et simplifier l'évaluation de la valeur recouvrable.
- **Amélioration de la transparence** : Exiger des informations qualitatives et quantitatives supplémentaires sur les actifs immatériels, incluant les méthodes d'évaluation et leur impact sur la performance future.
- **Cadre standardisé pour les immatériels** : Établir un cadre IFRS global pour la comptabilisation et la divulgation des actifs immatériels, avec des lignes directrices sectorielles adaptées.
- **Méthodes d'évaluation alternatives** : Permettre l'utilisation de la juste valeur pour les actifs immatériels, même en l'absence de marché actif, et favoriser une réévaluation régulière.

- **Considération des immatériels dans l'évaluation de l'entreprise** : Intégrer les actifs immatériels dans l'évaluation globale de l'entreprise, en prenant en compte leur valeur intrinsèque et leur rôle dans la création de valeur.

Ces améliorations pourraient permettre une meilleure reconnaissance, évaluation et divulgation des actifs immatériels, augmentant ainsi la pertinence et la comparabilité des états financiers. Cela aiderait également à aligner les normes IFRS sur les réalités économiques actuelles, où les immatériels jouent un rôle de plus en plus central.

5. Conclusion

Dans le contexte de l'évolution économique contemporaine, les actifs immatériels, tels que la propriété intellectuelle, les marques, les brevets, et le capital humain, sont devenus des moteurs cruciaux de la création de valeur pour de nombreuses entreprises, particulièrement dans les secteurs technologiques, les services, et les industries basées sur la connaissance. Cependant, malgré leur importance croissante, ces actifs restent souvent non reconnus ou sous-évalués dans les systèmes comptables traditionnels, qui se concentrent principalement sur les actifs corporels. En raison de cette limitation, les normes comptables classiques n'ont pas été en mesure de répondre de manière adéquate aux défis liés à la mesure et à la communication des performances des entreprises fondées sur la connaissance. C'est dans ce contexte que l'IASB (International Accounting Standards Board) et les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) tentent de pallier ces insuffisances en cherchant à offrir une approche plus adaptée pour la comptabilisation du capital immatériel à l'échelle mondiale.

Cet article vise à démontrer que l'adoption des normes IFRS a contribué à enrichir et à clarifier le traitement des actifs incorporels dans les rapports financiers. En particulier, le système comptable international, par le biais des normes IAS-IFRS, a permis une meilleure représentation du capital immatériel, offrant ainsi plus de transparence et d'uniformité dans son évaluation. Nous avons mis en lumière les implications du passage aux normes de l'IASB, qui ont non seulement modifié la manière dont les actifs incorporels sont traités, mais ont également accentué l'importance de la conformité aux principes de comptabilité internationale. Ces normes ont introduit un cadre de référence qui privilégie la représentation fidèle de la réalité économique de l'entreprise, tout en tenant compte des enjeux spécifiques des actifs immatériels.

L'objectif ultime des normes IFRS est de lever le voile sur ce que l'on désigne parfois sous le terme de "boîte noire" des actifs immatériels (une expression utilisée par des chercheurs comme Power en 2001 et Lev et Zambon en 2003), en permettant une mesure et une évaluation plus fiables de ces actifs. En outre, elles favorisent l'harmonisation des pratiques comptables à l'échelle mondiale et facilitent l'adoption d'un référentiel uniforme pour l'information financière. L'introduction de la norme IFRS 3 sur les "Regroupements d'entreprises", ainsi que les révisions des normes IAS 38 et IAS 36, a renforcé la visibilité et la comptabilisation des actifs incorporels dans les transactions de fusion et d'acquisition, une évolution fondamentale dans un monde où les actifs immatériels représentent une part de plus en plus importante de la valeur d'une entreprise.

Cependant, l'adoption des normes IFRS et l'intégration des actifs immatériels dans les bilans comptables posent de nouvelles questions sur la manière de concilier pertinence et fiabilité des informations financières dans les décisions stratégiques. Alors que les entreprises, investisseurs et régulateurs cherchent à comprendre et à évaluer de manière plus précise la valeur des actifs incorporels, les normalisateurs comptables devront continuer à affiner les règles et à proposer des solutions équilibrées entre les exigences locales et la nécessité d'un cadre d'information financière global et de haute qualité.

Ainsi, la valorisation des actifs immatériels dans le cadre des fusions et acquisitions pourrait devenir un domaine central pour les futures recherches, notamment en matière d'évaluation, de comptabilisation et de gestion de ces actifs dans un environnement économique mondialisé.

Références

- (1). Akerlof, G. (1970). "The market for "lemons": Quality uncertainty and the market mechanism". The Quarterly Journal of Economics, no. 90: 629–650
- (2). BARNEY J.B., (1986), Strategic Factor Markets: Expectations Luck and Business Strategy. Management Science, Vol 32, pp. 1231-1241.
- (3). BARNEY J.B., (1991), Firm Resources and Sustained Competitive Advantage, Journal of Management, Vol 17, pp. 99-120.
- (4). Barney, J. B. (1999). How a firm's capabilities affect boundary decisions. MIT Sloan Management Review, Vol 40, pp. 137-147
- (5). Barney, J. B. (2001). Is the resource-based "view" a useful perspective for strategic management research? Yes. Academy of management review, 26(1), 41-56.
- (6). Claire Eckstein (2004), L'évaluation et la comptabilisation des immobilisations incorporelles : hier et aujourd'hui, Forum sur la comptabilité , Volume 28, Numéro 2, juin 2004, pages 139-158
- (7). CONNER K.R., PRAHALAD C.K., (1996), A Resource Based Theory of the Firm: Knowledge versus Opportunism, Organization Science, Vol 7, pp. 477-501.
- (8). Corinne Bessieux-Ollier, Marie Chavent, Vanessa Kuentz, Élisabeth Walliser. L'adoption en France des normes IFRS relatives aux incorporels: bouleversement des pratiques ou inertie?. Capital immatériel: état des lieux et perspectives, Jun 2010, France. Pas de pagination (Actes sur CD ROM). halshs 00526410
- (9). Curado, C. and Bontis, N. (2006), "The knowledge-based view of the firm and its theoretical precursor", International Journal of Learning and Intellectual Capital, Vol. 3 No. 4, pp. 367-81.
- (10). Danescu, T., Spatacean, I., O., (2009). Analytical Procedures Used In Financial Audit for the Valuation of Portfolio Performances – Case Of Financial Investment Companies. Annals Universitatis Apulensis Series Oeconomica, 11(1), 24-31.
- (11). Daniel Zéghal, Anis Maaloul. Le traitement comptable des intangibles, ses conséquences et les solutions envisagées. Capital immatériel: état des lieux et perspectives, Jun 2010, Montpellier, France. pas de pagination (fichiers sur CD ROM). halshs-00525802
- (12). Daum, J. H., (2004). The dominance of intangible assets: consequences for enterprise management and corporate reporting. Measuring business excellence 8(1), 6-17.
- (13). Duangploy, O., Shelton, M., Omer, K. (2005). The value relevance of goodwill impairment loss. Bank Accounting & Finance : 23-28.
- (14). Edvinsson, L. and Malone, M.S. (1997), Intellectual Capital, Realizing Your Company's True Value by Finding its Hidden Brainpower, HarperCollins Publishers, New York, NY.
- (15). Emanuel Bagna, Enrico Cotta Ramusino , Stefano Denicolai, Roger Strange (2024), Intangible assets and firm performance: The relative effects of recognized and unrecognized assets , Journal de l'innovation ouverte : technologie, marché et complexité, Volume 10, Numéro 3, septembre 2024
- (16). Fisher, I. (1930) The Theory of Interest, NY: Macmillan

- (17). Fustec, A. & Marois, B. (2006). Valoriser le capital immatériel de l'entreprise. Editions. Organisation, Collection. Finance.
- (18). GRANT R.M., (1996) Toward a Knowledge-based Theory of the Firm, Strategic Management Journal, Vol 17, pp. 109-122.
- (19). Hall, R. (1993), "A framework linking intangible resources and capabilities to sustainable competitive advantage", Strategic Management Journal, Vol. 14 No. 8, pp. 607-18.
- (20). Henning et al. (2000), Hennings, S.L., Lewis, B.L., Shaw, W.H. (2000). Valuation of the components of purchased good will. Journal of Accounting Research 38 : 375-386.
- (21). Hirschey, M., Richardson, V.J., (2002). Information content of accounting goodwill numbers. Journal of Accounting and Public Policy 21 (3) : 173-191.
- (22). Isabelle Martinez, Sahondra Raobadia. Normes comptables internationales et capital immatériel: une étude exploratoire à partir de deux cas de la "nouvelle économie". Normes et Mondialisation, May 2004, France. pp.CD-Rom. halshs-00594018
- (23). Jean-Michel Sahut, Sandrine Boulerne. Les normes IFRS ont-elles améliorées le contenu informationnel des immatériels?: le cas des entreprises françaises cotées. LA COMPTABILITE, LE CONTRÔLE ET L'AUDIT ENTRE CHANGEMENT ET STABILITE, May 2008, Cergy-Pontoise, France. pp.CD Rom. halshs-00525967
- (24). Joshi, M., Cahill, D., Sidhu, J., & Kansal, M. (2013). Intellectual capital and financial performance: an evaluation of the Australian financial sector. Journal of Intellectual Capital, 14(2), 264e285.
- (25). Kandemir, T. (2008). Le concept de capital intellectuel et son développement historique. In R. Aşıkoğlu, M. Kurt & K. Özcan (Eds.), Intellectual capital : Theory, practice and new perspectives (pp. 16-29). Ankara : Gazi Kitabevi.
- (26). Kaplan, R. S., Norton, D. P. 1996. The Balanced Scorecard. Translating Strategy into Action. Boston, Massachusetts : Harvard Business School Press.
- (27). Kayacan, M. et Alkan, N. (2005). Valeur économique du capital humain en Turquie et comparaison avec les pays de l'Union européenne. Ankara : Ziraat Bankası A.Ş. Publications.
- (28). Keong Choong, K. (2008), « Capital intellectuel : définitions, catégorisation et modèles de rapport », *Journal of Intellectual Capital*, vol. 9 n° 4, pp. 609-638. <https://doi.org/10.1108/14691930810913186>
- (29). Kurt, M. (2008). Basic elements of intellectual capital. Dans R. As 'ikoglu, M. Kurt, & K. € Ozcan (Eds.), Intellectual capital : Theory, practice and new perspectives (pp. 30-44).
- (30). Lacroix M. et S. Zambon, 2002, « Capital intellectuel et création de valeur : une lecture conceptuelle des pratiques française et italienne », Comptabilité, Contrôle, Audit, n° spécial, mai, pp. 61-84.
- (31). Lev, B. & Daum, J. (2004). The dominance of intangible assets: consequences for enterprise management and corporate reporting. Measuring Business Excellence, 8.
- (32). Lev, B. & Zarowin, P. (1999). The boundaries of financial reporting and how to extend them. Journal of Accounting and Economics, 97-108.
- (33). Lev, B. (2001), Intangibles: Management, Measurement and Reporting, Bookings Institution Press, Washington, DC.
- (34). Lev, B., Canibano, L., Marr, B., (2005). An accounting perspective on intellectual capital. In: Marr, B. (Ed.). Perspectives on intellectual capital. Multidisciplinary insights into management, measurement and reporting, Burlington, USA, 1-14.
- (35). Lonnquist, A. & Mettanen, P. (2003) Criteria for sound intellectual capital statements, Institute of Industrial Management, Tampere University of Technology, Finland

- (36). Luiz Antonio Joia (2007) Stratégies en matière de technologies de l'information et de capital intellectuel : défis et opportunités , Éditeur : Hershey : Référence en sciences de l'information
- (37). Martin Kučera , Déclaration du capital intellectuel en relation avec les normes IFRS Revue tchèque de finance et de comptabilité, 2019, vol. 2019, numéro 3, 53-70
- (38). Mattias Hamberg, Jiri Novak, Mari Paananen (2006). Evidence of European IFRS Adoption: The effect on goodwill and intangible assets. Journal : Revue Comptable Européenne, Volume : 20, 263-288
- (39). Meritum, (2002), Principles of intangible asset management and reporting. Recommandations du groupe Meritum. Traduction finlandaise de « Guidelines for managing and reporting on intangibles. Final Report MERITUM Project ». Helsinki (Finlande)
- (40). Mondal, A., & Ghosh, S. K. (2012). Intellectual capital and financial performance of Indian banks. Journal of Intellectual Capital, 13(4), 515-530
- (41). Ochs, P. (1996) "Mieux mesurer l'investissement immatériel", Echanges, no. 570: 48-50
- (42). Pavia University, Department of Economics and Management, Via San Felice 7, Pavia 27100, Italy b c Institute for Transformative Innovation Research (ITIR), Pavia University, Italy University of Sussex Business School, Brighton BN1 9SL, UK a , b , Roger Strange
- (43). Prahalad C.K., Hamel G., "The core competence of the corporation", Harvard Business Review, may-june 1990, p. 79-91.
- (44). Roos, J., Roos, G., Dragonetti, N., Edvinsson, L. 1997. Intellectual Capital: Navigating the New Business Landscape. London: Macmillan Press ltd.
- (45). Schultze, W. (2005). The information Content of Goodwill – Impairments under FAS 142 : Implications for External Analysis and internal control. Schmalenbach Business Review 57 : 276-297. Sevin, S., Schroeder, R. (2005). Earning management:
- (46). Shefei Ma , Weiguo Zhang (2023) Comment améliorer les IFRS pour les immobilisations incorporelles ? Une approche par étapes, Revue chinoise de recherche en comptabilité, Volume 16, Numéro 1, mars 2023, 100289
- (47). Sougiannis, T., et T. Yaekura, 2001, « L'exactitude et le biais des valeurs des actions déduites des prévisions de bénéfices des analystes », Journal of Accounting and Auditing and Finance 16 : 331–62.
- (48). Srivastava et al., (1998), Actifs de marché et valeur actionnariale : un cadre d'analyse , Journal de marketing, Vol. 62, n° 1 (janv. 1998), p. 2-18 (17 pages)
- (49). Stewart, T. A. 1994. Your company's most valuable asset: Intellectual Capital. Fortune, Vol. 130. 7: 68-74.
- (50). Stolowy H., Haller A. et V. Klockhaus, 1999, « Une illustration des difficultés de l'harmonisation internationale : la comptabilisation des marques en France, en Allemagne et selon les règles de l'IASC », Working paper, HEC Paris.
- (51). Subramaniam, M. et Youndt, M.A. (2005) L'influence du capital intellectuel sur les types de capacités d'innovation. Journal de l'Académie de gestion, 48, 450-463. <http://dx.doi.org/10.5465/AMJ.2005.17407911>
- (52). Sveiby, (1997). Sveiby, K.-E. 1997. The New Organizational Wealth: Managing and Measuring Knowledge- Based Assets. San Francisco: Berrett-Koehler Publishers Inc.
- (53). Wyatt, A., 2008, « Quelles informations financières et non financières sur les actifs incorporels sont pertinentes pour la valeur ? A Review of the Evidence », Accounting and Business Research, à paraître.

- (54). Yalama, A. (2013). The relationship between intellectual capital and banking performance in Turkey: Evidence from panel data. *International Journal of Learning and Intellectual Capital*, 10(1), 71-87.
- (55). Yang, C. C., et Lin, C. Y. Y. (2009). Le capital intellectuel intervient-il dans la relation entre la GRH et la performance organisationnelle ? Perspective d'une industrie de la santé à Taïwan. *Revue internationale de gestion des ressources humaines*, 20, 1965-1984.
- (56). Yang, Shinkyu, and Erik Brynjolfsson. 2001. "Intangible Assets and Growth Accounting: Evidence from Computer Investments." Unpublished. <http://ebusiness.mit.edu/erik/itg01-05-30.pdf>.
- (57). Youndt (2004), Human Resource Configurations, Intellectual Capital, and Organizational Performance Author(s): Mark A. Youndt and Scott A. Snell Source: *Journal of Managerial Issues* , Fall 2004, Vol. 16, No. 3 (Fall 2004), pp. 337-360 Published by: Pittsburg State University
- (58). Zéghal, D. et Maaloul, A. (2010), « Analyser la valeur ajoutée en tant qu'indicateur du capital intellectuel et ses conséquences sur la performance *de l'entreprise* », *Journal of Intellectual Capital*, vol. 11 n° 1, pp. 39-60.